



Guichet Familles de La Sonnaz

PC Familles et Guichet Familles de La Sonnaz

Que sont les prestations complémentaires pour les familles ?

Les prestations complémentaires pour familles (PC Familles) sont une aide financière mise en place par le canton de Fribourg dès le 1^{er} janvier 2026. Elles sont destinées aux familles qui ne parviennent pas à couvrir leurs dépenses reconnues (selon les normes) avec leurs revenus.

Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier des PC Familles ?

- Vivre de manière durable (y compris en cas de garde partagée) **avec au moins un enfant de moins de 12 ans** avec lequel il existe un lien de filiation.
- Être domicilié·e et inscrit·e au contrôle des habitants d'une commune du canton de Fribourg depuis au moins une année.
- Avoir des dépenses familiales reconnues (logement, besoins vitaux, assurance maladie de base, etc.) supérieures aux revenus et à la fortune pris en compte.

Comment faire pour obtenir des PC Familles ?

Remplir le formulaire officiel de demande (disponible sur place ou en ligne, rubrique *Formulaires*), y joindre les pièces justificatives demandées et l'apporter ou l'envoyer à :

*Caisse de compensation du canton de Fribourg
Secteur PC Familles
Impasse de la Colline 1
1762 Givisiez*

Des questions ?

Appelez la Caisse de compensation du canton de Fribourg au 026 426 79 00 ou prenez rendez-vous via leur formulaire en ligne.

Qu'en est-il du Guichet Familles ?

Le Guichet Familles est l'organe compétent pour assurer l'accompagnement social des personnes bénéficiaires des prestations PC Familles. Il s'agit d'un soutien personnalisé ayant pour but de renforcer la capacité des membres des familles à s'insérer socialement et professionnellement. Si besoin, vous pouvez y obtenir des conseils personnalisés et être soutenu·e dans vos démarches relatives aux PC Familles.

*Guichet Familles de La Sonnaz
Route des Fluides 7
1762 Givisiez
026 466 19 33
guichetfamilles@ssrsonnaz.ch
Ouvert les lundi, mardi et jeudi matin*

Informations complémentaires ?

Vous trouverez sur le site de la Caisse de compensation du canton de Fribourg :

- le **calculateur** pour estimer votre droit aux PC Familles
- le **formulaire de demande** et la liste des pièces à joindre
- la **vidéo explicative**
- la **Loi sur les prestations complémentaires pour les familles (LPCFam)**
- le **Règlement d'application (RPCFam)**

 www.ecasfr.ch – PC Familles